

**TOUT SAVOIR (OU PRESQUE)  
SUR LA CELLULE DE VEILLE INTERNET (C.V.I.)**

Mise en place depuis le mois de janvier 2023, après quelques semaines de test fin 2022, la **Cellule de Veille Internet (C.V.I.)** du **Réseau anti-arnaques** est désormais opérationnelle.

Sa mission est double : repérer chaque matin les nouvelles offres douteuses circulant sur le net, notamment sur les réseaux sociaux, puis sélectionner et tester certaines d'entre elles. La **C.V.I.** s'appuie ainsi sur une « brigade » de cinq avatars qui lui permettent de se glisser dans la peau de futurs « gogos ».

Les conclusions de la **C.V.I.**, couplées aux résultats des recherches effectuées simultanément par le **S.E.C.I (Service Enquête Coordination Investigation)**, engendrent nécessairement la publication de mises en garde.

Cette action de prévention vise à réduire le nombre de victimes face à des escrocs qui rivalisent d'ingéniosité. Plus que jamais, le **Réseau anti-arnaques**, qui vient de fêter ses 15 ans d'existence, reste mobilisé dans la lutte permanente contre les arnaques de la consommation.

Contact : [CVI@arnaques-infos.org](mailto:CVI@arnaques-infos.org)

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY** cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))